

N/REF : 18/03/2026 9H44 C:025305 I:30145

AGENCE LE MONTORGE

V/Email reçu le Mercredi 18/03/2026 à 9H44

**10 RUE MONTORGE
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : UDAF

2, RUE DE BELGRADE
38000 GRENOBLE

St Martin-H, le 30 Mars 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 2 RUE BELGRADE - GRENOBLE - MR MONTAGUT 07 67 81 88 01 -
4EME ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR EVACUATIONS REFOULE DANS LA DOUCHE
9 METRE DE FURET PAR LE SIPHON DE LA DOUCHE ET CUSINE

Donneur d'ordre : Mme J VIDAL

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 18/03/2026 A 16H00:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MR MONTAGUT AU 4 EME ÉTAGE
TENTATIVE DE DÉBOUCHAGE DEPUIS L'ÉVIER PUIS DEPUIS LE GROUPE DE SÉCURITÉ
DÉBOUCHAGE PARTIEL, MAIS IMPOSSIBLE DE DÉBOUCHER COMPLETEMENT
VOIR AVEC LE SYNDIC POUR PRENDRE LE RELAIS CAR SUSPICION DE BOUCHON
DEPUIS LA COLONNE GÉNÉRALE
PRÉVOIR L'INTERVENTION D'UNE SOCIÉTÉ D'ASSAINISSEMENT POUR RÉALISER UN
CURAGE
REPLI CHANTIER

LE 20/03/2026 A 08H30

DÉBOUCHAGE HAUTE PRESSION ET MÉCANIQUE DE LA CANALISATION DEPUIS
ÉVACUATION SIPHON CHAUFFE EAU.
LA COLONNE N'EST PAS VISIBLE NI LE TUYAU ENTRE L'ÉVACUATION ET LA
COLONNE
IL Y A ENVIRON 7 MÈTRES
SUSPICION DE MANQUE DE PENTE VU LA HAUTEUR DE LA CANALISATION CÔTÉ
CHAUFFE EAU

LE 23/03/2026 A 10H45:

INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE M.MONTAGUT
REPRISE DE L'ÉVACUATION CASSÉE
MISE EN EAU

**CONTROLE DE L'ÉTANCHÉITÉ
REPLI CHANTIER**

OBSERVATIONS : AH LCOMPTER Email envoyé le 25/03/26 a 11H02 Mme J VIDAL

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ca n'est parfois qu'apres plusieurs interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	H. Personnel + RIDGID K50	1	124,98		124,98
1,75	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 20/03	3	75,30		131,77
2,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement	3	174,79		480,67
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 23/03	5	75,30		112,95
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
0,25	Metre(s) de PVC dn 32 Prol	1	2,32		0,58
1,00	Siphon	1	6,82		6,82
1,00	Manchon(s) PVC dn 32	1	0,67		0,67
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	3	39,45		39,45
TOTAL H.T.					897,89
T.V.A. a 10,00%					89,78
TOTAL T.T.C.En EURO					987,67

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

